

 <p>académie Poitiers</p> <p>RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p>  <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p>Comité Local École Entreprise (CLEE)</p> <p>Thouars/Loudun</p>	 <p>CLEE Comité Local Ecole Entreprise</p>
<p><b>COMPTE RENDU DE LA REUNION</b> <b>du 26 Janvier 2023</b> Au Collège Jean Rostand de Thouars</p>		

*CLEE du 19 janvier reporté en raison de la grève intersyndicale du 19 janvier*

**Présents** : Christine Eme, Christelle Massot, Céline Proust, Fabien Métois, Françoise Vaidie, Guillaume Mauberger, Samuel Rat Christophe Girault, Hervé Boisson-Floc'h.

**Excusés** : Laurent Cardonna, Isabelle Bernier, Erwan Frauilich, Caroline Patissier, Céline Hervé, Eric Moisson, Delphine Roux, William Bardon.

*Les IEN de secteur du 1<sup>er</sup> degré ont été conviés par les pilotes du CLEE. La visite des plateaux professionnels de la SEGPA du collège Jean Rostand à été réalisé en amont de la réunion.*

## 1. Retour sur les visites d'entreprises - semaine de l'industrie - classes en entreprise :

### 1.1 Retour sur les visites d'entreprises :

Les 3 premières visites d'entreprises par des personnels du monde de l'éducation (enseignants, formateurs GRETA, personnels de direction) ont eu des effectifs complets sur ces premières visites. Le retour a été très positif de la part des participants.

Le format de ces visites pour qu'elles soient les plus pertinentes a été évoqué avec les points suivants :

- un minimum de 5 personnes à 10- 12 personnes maximum par visites ;
- le créneau horaire 16h-18h, s'il est possible pour les entreprises est jugé le moins pénalisant pour les services d'enseignements dans les établissements scolaires ;
- un cahier des charges succinct de visite sera proposé aux entreprises accueillant une visite en amont de celle-ci. (Activités de l'entreprise, métiers de l'entreprise, compétences, critères d'embauches, parcours de formation et professionnel des salariés...);
- 4 visites d'entreprises seront proposées l'année prochaine (2 dans le Loudunais, 2 dans le Thouarsais).

### 1.2. Classes en entreprises :

- Des classes du collège de Saint-Varent sont accueillies par les carrières Roy ainsi que Leul Menuiserie.
- Le collège d'Airvault est en recherche d'une entreprise.
- Le projet est envisagé l'an prochain pour une classe de Segpa du collège Jean Rostand.

## 2. Actions réalisées dans d'autres CLEE :

Les vendredis des métiers, il s'agit d'intervention d'un professionnel sur la pause méridienne auprès d'élèves volontaires.

A expérimenter sur le CLEE Thouars-Loudun: "les pro du 13-14 " pour ne pas se bloquer au seul vendredi pour des interventions. Le créneau horaire sur la pause méridienne est aussi lié à la continuité des enseignements. Ces interventions d'un format d'une heure sont là pour permettre des échanges entre élèves et professionnels afin de compléter le « parcours avenir » des élèves.

Nous avons abordé la question des ressources en intervenants professionnels, les modalités générales d'intervention, les périodes et fréquences d'intervention pour les établissements souhaitant l'expérimenter.

La plateforme de stages du conseil départemental et le réseau d'entreprise prenant des collégiens en stage constituent les ressources en intervenants potentiels. Les collèges souhaitant l'expérimenter vont prendre contact directement avec ces professionnels pour mettre en place plusieurs interventions sur cette fin d'année.

Une trame succincte d'intervention sera proposée aux intervenants : Activités de l'entreprise, métiers de l'entreprise, compétences, critères d'embauches, parcours de formation et professionnel, temps de questions des élèves.

Une formule d'intervention d'un intervenant avec un métier mystère a été également évoquée : 3 indices en début d'intervention sont donnés aux élèves pour générer les échanges et découvrir le métier.

Une réflexion sur la mutualisation d'intervenants sera envisagée l'an prochain en fonction du besoin s'il est identifié.

### **3. Pôle de stage : Harmonisation des calendriers des stages collèges, communication des dates en amont aux clubs d'entreprises :**

Les entreprises reçoivent des stagiaires de lycée professionnel tout le long de l'année. Pour les stages de 3<sup>èmes</sup> le calendrier réunissant les périodes de stage des différents collèges sera finalisé en amont du prochain CLEE pour le communiquer aux entreprises par l'intermédiaire des maisons de l'emploi et de la formation et du club des entreprises du territoire. Le stage 3<sup>ème</sup> étant bien un stage d'observation et non une période de formation en milieu professionnelle comme en Bac professionnel ou BTS.

### **4. Intervention de professionnels dans les jurys blancs de l'oral du DNB 3<sup>ème</sup> :**

Les élèves de 3<sup>ème</sup> ont une épreuve orale lors de la passation du diplôme nationale du Brevet. C'est une première épreuve orale qui sera suivi par l'épreuve anticipée du bac en français en première puis par le « Grand oral » nouvelle épreuve du baccalauréat en terminale. Les collèges organisent une épreuve blanche en cours d'année et très souvent les élèves présentent leur parcours avenir avec la présentation de leur stage en entreprise. Les jurys sont constitués de 2 professeurs lors de l'épreuve finale. Pour l'épreuve blanche la participation au jury d'un professionnel de l'entreprise est pratiquée par différents collège. Elle demande une disponibilité pour les professionnels mais apporte un regard complémentaire sur la présentation d'un collégien lorsqu'il présente son parcours avenir (stage et/ou projet personnel...). Cette participation est à ré-impulser dans certains établissements.

### **5. Autres projets pour l'année 2022- 2023 - Temps d'échanges :**

Le parcours avenir 5<sup>ème</sup> a été abordé. Certains collèges dans l'académie ont expérimenté des demi-journées hebdomadaires. La question des heures sur les dotations globales horaires et le temps pris sur les enseignements initiaux constituent les principaux freins à une généralisation.

3 demi-journées sur l'année de 5<sup>ème</sup> seront testées dans des collèges du bassin l'année prochaine (activités possibles : Participation des 5<sup>ème</sup> à un forum des métiers - une visite d'entreprise par classe– des interventions de professionnels dans les classe de 5<sup>ème</sup> ...)

<https://www.ac-toulouse.fr/ressources-pour-le-parcours-avenir-classe-de-5e-123872>

<https://eduscol.education.fr/810/ressources-pour-accompagner-l-orientation>

### **6. Ordre du jour du prochain CLEE :**

Date : Lundi 03 ou mardi 04 Juillet après les dernières épreuves du bac

Modalités : Visio d'une heure pour faciliter la participation

Ordre du jour :

1. Calendrier 2023-24 des stages d'observation 3<sup>ème</sup> en entreprise.
2. Bilan de l'année 2022-23.
3. Perspectives 2023-24

Fin de réunion à 11h10  
Secrétaire H.Boisson-Floc'h